



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize le dix-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE légalement convoqué à la mairie en séance publique sous la présidence de Bernard ANSELME, Maire.

Date de convocation : 7 novembre 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 14 - Présents : 14 Votants : 14

Etaient présents : Bernard ANSELME, Fernand AUGERT, Christelle BATAILLER, Patrick BATAILLER, Mathieu BONNEL, Béatrice CARQUEVILLE, Bernard COVAREL, Pascal DOMPNIER, Frédéric DUPUIS Nicolas LAMBERT, Eric PAPOZ, Nathalie RONCO, Françoise ROL, Sébastien ROSSAT.

Secrétaire de séance : Frédéric DUPUIS

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 Octobre 2016 à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Transfert au SIVAV l'élaboration et la mise en œuvre des procédures contractuelles liées à l'aménagement et au développement touristique (contrat de plan, contrat espace valléen)

Vote : à l'unanimité

1 – RESULTAT DU LANCEMENT DE LA DSP POUR LA GESTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE EN SAISON HIVER ET ETE

Afin de trouver une solution rapidement pour que le service de garderie et CLSH soit opérationnel dès l'ouverture de la saison d'hiver, l'association des commerçants, les écoles de ski et la SOREMET devait se regrouper en une nouvelle association.

Au vu de l'urgence de l'ouverture de cette garderie et au vu des demandes d'autorisations à faire à la PMI par la nouvelle Association (ce qui rajoutait des délais), il a été décidé que l'association Touss'En Font ne serait pas dissoute mais qu'un nouveau bureau soit constitué par des membres de la SOREMET, des écoles de ski et de l'association des commerçants ; ce qui implique que la commune reprenne le passif de l'Association. Une ligne de trésorerie sera ouverte afin de pallier au manque de liquidités de cette Association.

Pour l'année 2017, l'Association « Touss en Font » devra présenter à la commune des propositions et des projets afin qu'une convention d'objectif et de moyens soit signée entre la commune et l'entité. Le Conseil Municipal s'engage pour une somme de 83.000 € de subvention.

Vote : à l'unanimité

2 – DEMANDES D'ANNULATION DE LA TAXE DE SEJOUR

Présentation des demandes d'annulation de la taxe de séjour dues à des doublons, des erreurs, des taxations d'office sur des déclarations arrivées trop tard etc... Le Conseil Municipal valide ces annulations déjà étudiées en commission du 30 septembre 2016 mais dit que des contrôles seront organisés sur le terrain et que la commune sera plus stricte sur la perception de cette taxe de séjour.

Pas de vote

3 – RETROCESSION DU LOTISSEMENT « LE DAHU »

Le Conseil Municipal donne son accord pour que les voiries du lotissement « Le Dahu » soient rétrocédées à la commune pour incorporation au domaine public. Les travaux sont achevés et réceptionnés.

Vote : à l'unanimité

4 – DEMANDE D'OCCUPATION D'UN TERRAIN COMMUNAL

Monsieur Jérémy GILBERT-COLLET demande d'utiliser l'ancien terrain qu'occuper la pratique du ski joering afin de pratiquer son activité de motoneige enfants pour la saison d'hiver 2016/2017.

Vote : à l'unanimité

5 – TRANSFERT DE COMPETENCE AU SIVAV

Dernière minute : A la suite d'une réunion importante avec le sous-préfet le point à débattre est annulé. Une nouvelle réunion de la Communauté de Communes est prévue le 23 novembre 2016 et le Conseil Municipal de la commune délibérera le 24 novembre 2016.

QUESTIONS DIVERSES CINEMA

Location distributeur de boissons : Christine propose de louer un distributeur automatique de boissons car il y a une forte demande au cinéma. La location serait de 184 € par mois.

Vote : accord à l'unanimité

Passage de films publicitaires : accord est donné au maire pour signer une convention avec la SAS CENSIER PUBLICINEX pour des spots publicitaires à passer avant le lancement de la programmation cinématographique.

Vote : accord à l'unanimité

Pass cinésnowcard : le pass est de 11 € sur internet et donne des réductions

Office du Tourisme : Intervention de Frédéric PITTON, directeur de l'Office du Tourisme ; pour l'année 2017, les communes gardent leur Office du Tourisme en l'état. Une réunion de la commission des finances est prévue le 29 novembre 2016.

Association des commerçants : Demande pour prise en charge financière et l'installation par la commune de 6 sapins d'environ 3 m de haut pour la décoration de la station de la Toussuire.

Vote : accord à l'unanimité

Problème d'horaire des navettes à la ville de Lyon : Mathieu BONNEL verra avec la responsable pour analyser ce problème.

Demande de location par un administré : Lecture d'un courrier de Mme Thérèse COVAREL demandant au conseil municipal la possibilité d'avoir une location sur le chef-lieu de Fontcouverte ou dans les villages. Le petit studio au-dessus de l'école est gardé au cas où il y aurait des personnes à relogées en cas de sinistre.

Si vous avez connaissance de location, veuillez en faire part à la mairie qui transmettra.

Personnel communal : Remplacement de Mme Aurélie PERRET par une personne qui viendrait à mi-temps 2 jours et demi par semaine et 1 personne à 28 h hebdomadaire qui ferait également la cantine à la Toussuire de 12 h à 14 h.

Date de l'Arbre de Noël : DIMANCHE 11 DECEMBRE 2016 AU CINEMA L'IGLOO pour une séance de cinéma et un goûter avec le père Noël.

Séance levée à minuit

Le Maire,

Bernard ANSELME